



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Un bilan positif

Matane, le 21 mai 2009 - Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Matane tenait le mercredi 20 mai sa 5^e assemblée générale annuelle.

Le rapport d'activités pour l'année 2008 a présenté les différents secteurs couverts par les agents du CLD, soit les domaines économique, social, touristique et rural. Un bilan qui fait état, entre autres, d'un soutien financier de 509 580 \$ dans le milieu auprès de 44 entreprises, par l'entremise du Fonds local d'investissement (FLI), du Fonds Jeunes promoteurs (JP) et du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES). Ces investissements ont permis la création et la consolidation de 198 emplois.

Le rapport fait aussi état du travail accompli dans le secteur du tourisme, pour maintenir et augmenter les efforts déjà consentis dans le développement et la promotion pour l'ensemble de l'offre touristique et dans la rétention des visiteurs sur le territoire de la MRC de Matane, tout en respectant le budget accordé.

Au niveau du développement rural, les agents ont procédé à une vaste consultation auprès des collectivités rurales afin de cerner les besoins du milieu et identifier les axes de développement. Ces consultations permettront à chacune des municipalités d'élaborer un plan de développement. Les agents ont également soutenu les différents comités situés sur tout le territoire de la MRC. Au cours de la dernière année, c'est plus de 150 000 \$ qui a été investi dans des projets structurants.

Le président sortant, monsieur Guy A. Gauthier, a profité de l'occasion pour annoncer la nomination de madame Hélène Gagné au poste de directrice générale au sein du CLD de la MRC de Matane. Madame Gagné compte sur une expérience de plus de 7 ans dans le domaine du développement local et régional. Madame Gagné occupait jusqu'à maintenant des fonctions de directrice générale par intérim au CLD de La Matapédia. Elle fut pendant 2 ans directrice générale adjointe au CLD de La Matapédia et coordonnatrice en développement rural pendant 3 ans au CLD de La Mitis. Madame Gagné entrera en poste le 29 juin prochain.

Enfin, le nouveau conseil d'administration a procédé à l'élection de ses officiers. La nouvelle présidence sera assurée par monsieur Olivier Lecot, représentant du milieu des affaires. Monsieur Jean-Charles Gagnon, maire de Saint-René, assurera la vice-présidence et monsieur Marcel Cormier, représentant le secteur Forêt/Agriculture poursuivra son mandat de secrétaire-trésorier.

Les services d'un CLD

Principalement, les CLD offrent des services de première ligne d'accompagnement, de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs (incluant les entreprises d'économie sociale) quel que soit le stade de développement de l'entreprise. Les services reliés au support aux entreprises sont variés : des activités de consultation, du soutien à la réalisation d'un plan d'affaires, la recherche de financement, une aide financière, l'accompagnement et un suivi de l'entrepreneur et de l'entreprise, du soutien à la formation et à la gestion entrepreneuriale, le référencement à des services plus spécialisés, etc. Au fil du temps, plusieurs autres services se sont ajoutés selon les besoins de chaque milieu par exemple la concertation, l'immigration, la promotion économique, touristique et du milieu de vie ainsi que l'animation des milieux ruraux.

- 30 -

Source : André Renaud
Directeur général intérimaire
CLD de la MRC de Matane
418 562-1250
cldmatan@globetrotter.net

Note :

Un Centre local de développement est un organisme à but non lucratif dont la mission est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement et la communauté locale.